

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **55 (1919)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

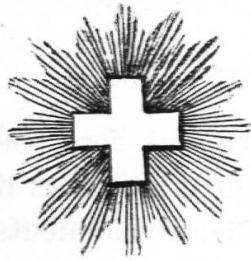
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LV^me ANNÉE

N^o 13
Série A



LAUSANNE

29 mars 1919.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *L'éducation morale et civique par la lecture expliquée.* — *L'Annuaire de 1918.* — *L'éducation de soi-même.* — *Tribune libre : A propos de « pédagogie et pédagogues. »* — *Les deux routes.* — *Bibliographie.*

L'ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE PAR LA LECTURE EXPLIQUÉE

Faisons de l'éducation morale et civique, il y a urgence! Pénétrons les jeunes de ces principes supérieurs éternels qui ennobliront leur cœur et les soustrairont au hideux égoïsme! Conduisons-les sur un terrain ferme, sûr, lumineux, où leur vigueur juvénile se formera à l'habitude de vivre une vie normale et saine! Ainsi parlent, dans leurs assemblées, dans leurs journaux, une phalange — heureusement de plus en plus nombreuse — d'instituteurs conscients de leur haute mission. Mais, ajoutent-ils, comment atteindre ce but? Notre bonne volonté est acquise à cette cause sacrée entre toutes, mais, donnez-nous les moyens d'agir.

En Suisse romande, les études bibliques ont été rayées de la plupart des programmes. Les cours systématiques de morale ne plaisent guère — ou même pas du tout — à nombre de maîtres, qui les trouvent artificiels, empreints d'un pédantisme désobligeant, d'une dogmatique vieillotte, incompatible avec l'esprit libértaire de notre démocratie. D'autre part, on a dit : « Il faut faire de la morale à propos de tout. » C'est vrai, c'est juste, sans doute, mais on ne peut cependant en faire à propos de rien. Or, la vie scolaire quotidienne est, parfois, pendant d'assez longues périodes, pauvre en faits se prêtant à des leçons de morale ou de civisme. Compter seulement sur ces occasions pour l'enseignement moral,

c'est s'exposer à n'en faire que fort peu, ou à l'étayer sur des bases trop minces (s'il s'agit d'incidents d'un intérêt minime) ou encore à l'échafauder sur des événements si considérables qu'ils échappent à l'entendement des enfants (si l'on envisage, par exemple, les grands faits actuels de la politique mondiale).

Et, attention au ridicule ! Si l'occasion à propos de laquelle on entame une causerie morale, n'est pas assez frappante, pas assez caractéristique, ou si elle n'est pas de nature à intéresser les élèves de la classe, ce n'est plus seulement la leçon qui y perd, c'est l'enseignement moral tout entier qui souffre et qui s'use.

Si ce moyen, employé depuis longtemps déjà, est reconnu décidément insuffisant, si, d'autre part, on n'estime pas devoir constituer l'enseignement moral et civique en une branche spéciale, il faut donc résolument chercher, parmi les branches déjà existantes, les meilleurs auxiliaires. Passons-les en revue : L'arithmétique, la comptabilité, la géométrie, le dessin, l'allemand, la géographie, les sciences physiques et naturelles, l'écriture, les travaux manuels, ne seront d'un secours ni fréquent ni facile. Ce sont l'histoire et l'instruction civique qui apparaissent comme les auxiliaires les plus naturels et les plus actifs de l'éducation civique — laquelle n'est, en réalité, qu'un chapitre de l'éducation morale. Disons, au passage, que, comme pour la morale, les pédagogues semblent se rattacher de plus en plus à l'idée qu'un manuel d'éducation civique — si tant est qu'il soit faisable — ne saurait se trouver qu'entre les mains des maîtres et non dans celles des élèves. Ils estiment — et ils donnent d'excellents arguments à l'appui de leur manière de voir — que l'éducation civique doit se faire *à propos* de certains épisodes de la vie quotidienne, *à propos* de l'histoire et de l'instruction civique, *à propos* de récits et de lectures, plutôt que sous la forme d'une branche spéciale à introduire au programme.

Reste enfin, comme branche à utiliser, pour l'éducation morale et civique, le français. Or, c'est bien de la langue maternelle, de ce pivot central de l'enseignement élémentaire, que l'on pourra retirer les plus grands avantages. Mais, là encore, il convient de choisir. La lecture cursive, la récitation ne tolèrent pas de fréquentes

digressions ; les arrêts y sont rarement les bienvenus ; ils énervent ou, tout au moins, lassent le petit lecteur qui, avec sa logique simpliste, désire que l'action dont il suit le développement, ne soit pas interrompue avant la fin. Quant aux exercices d'orthographe, ils tendent l'esprit sur des faits d'ordre essentiellement formel. Ceux de rédaction et de composition conviendraient déjà mieux, sans doute, mais il y a tant à redresser, à amender, dans ces essais malheureusement si souvent informes, qu'il faut du courage et un véritable art pour trouver, entre les corrections de tout ordre, du temps à consacrer à l'enseignement moral. Les exemples donnés dans les grammaires pour faire trouver aux élèves les lois et règles du langage créent des occasions déjà plus faciles à saisir, mais, là encore, la préoccupation du but spécial à atteindre est trop intense pour que les digressions d'ordre moral puissent recevoir une part considérable de temps et d'attention.

En fin de compte, ce sont, il nous semble, dans les degrés inférieurs et moyens de l'école primaire, *les leçons de choses* ; dans le degré supérieur (6^e année) des écoles primaires et dans les deux degrés suivants de l'enseignement secondaire, *les exercices de lecture expliquée*, qui, décidément se prêtent le mieux à l'enseignement moral et qui permettent de donner satisfaction aux légitimes préoccupations de ceux qui estiment qu'il y a quelque chose de plus à faire dans ce domaine.

Le rôle des leçons de choses a été dûment étudié et fixé. Nous ne nous y arrêterons pas ici et nous passerons, tout de suite, à celui de la lecture expliquée.

* * *

Dans de nombreuses écoles de notre pays, on a maintenant compris que, par cette gymnastique intellectuelle qui s'appelle la « lecture expliquée » on peut obtenir de la souplesse dans l'expression des idées, de la pénétration dans leur analyse et de la logique dans leur classement, on peut notablement aiguïser le sens de l'observation, donner plus de sûreté au raisonnement, affiner le goût, apprendre à apprécier la valeur du fond et de la forme d'un texte, et, certes, c'est beaucoup, c'est énorme ; mais on a généralement visé au cerveau plus qu'au cœur, et, constamment préoccupé

de l'intellect, on a trop souvent omis de penser aux facultés affectives et à tout ce qui est de l'ordre moral. Or, c'est là l'erreur, car c'est aussi et surtout la lecture expliquée qui peut nous apporter ce complément d'enseignement moral si désiré. C'est elle qui, supprimant tout manuel systématique de morale — sauf à en mettre un entre les mains du maître s'il le désire — nous offre cette forme intuitive d'où se dégage, lumineuse, pour l'élève, l'impression de réalité, de vérité. Pour enlever à la leçon toute allure de prêche — puisque la plupart la redoutent ou la condamnent — on ne changera rien à la méthode habituelle des exercices de lecture expliquée et, ainsi, on entourera les discussions de notions d'ordre moral de discussions d'idées d'ordre purement intellectuel, de remarques sur le plan du morceau, sur le vocabulaire, sur le style. Recourant à la méthode inductive de l'enseignement grammatical qui, d'exemples bien choisis, fait surgir la règle, on amènera l'élève à tirer lui-même, tout naturellement, d'exemples, de récits mis sous ses yeux, les lois principales de la morale. Et, lorsque le maître soulignera l'élévation ou la bassesse de certains actes, de certains sentiments, de certains principes, l'enfant l'aura déjà devancé dans ses conclusions. Parfois, peut-être, il y aura discussion sur ces conclusions et c'est alors que la leçon atteindra son maximum d'intérêt. C'est un moment plein de responsabilités, où le maître, fort de l'autorité que lui valent ses expériences personnelles et l'auréole de ses fonctions, marque des empreintes profondes dans des cerveaux encore dociles. Ainsi, captivé par le récit, orienté par des faits, l'élève s'intéresse aux notions d'ordre moral que dégage le maître, en constate la vérité sans résistance... fait de la morale sans même s'en douter.

Mais, entendons-nous bien. Il ne peut toutefois en être ainsi que si l'on observe une juste mesure. Déplorable serait un manuel de lecture expliquée, formé uniquement de morceaux à tendance moralisatrice. Qu'il y en ait un sur trois ou sur quatre, qu'on en trouve douze ou quinze dans un recueil d'une cinquantaine, ça suffit. Cela permet, à propos de textes — qui jouent le rôle de véritables démonstrations — de parler des principaux chapitres de la morale, tels que la vérité, la justice, la bonté, la charité, la

reconnaissance, l'amour filial, le patriotisme, la solidarité, le désintéressement, le courage, le dévouement, la volonté, l'usage raisonné de la liberté, la politesse, le travail assidu, la simplicité, la modestie, l'esprit de famille. Cela permet de condamner l'égoïsme, l'orgueil, l'ambition malsaine, la dureté, la tyrannie, l'ingratitude, la paresse, l'avarice, la cupidité, le mensonge, les mauvaises habitudes. Cela crée l'occasion de développer le sentiment de la responsabilité, de la dignité humaine, d'aviver la conscience du devoir envers la patrie, la famille et soi-même.

Que faut-il de plus ?

HENRI DUCHOSAL.

L'ANNUAIRE DE 1918

Avec l'année 1918, cette excellente publication¹ est arrivée à un tournant de son histoire. On aurait pu croire qu'avec la mort de son fondateur, François Guex, et étant donnés les temps difficiles où nous vivons, elle disparaîtrait comme beaucoup d'autres périodiques qui ne s'adressaient pas au grand public ou n'occupaient pas une place en vedette dans la presse. La Conférence romande des chefs des Départements de l'Instruction publique en a jugé autrement et a décidé, dans sa séance de juin dernier, de continuer cette publication *en raison de sa haute utilité pour les éducateurs*, et elle a chargé M. Jules Savary, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, d'en prendre la direction. Mais elle a décidé en outre, afin de lui faciliter sa tâche, de lui adjoindre une commission formée d'un délégué par canton. Cette commission est composée de MM. Marcel Marchand (Berne), Emile Gremaud (Fribourg), Jules Savary (Vaud), Albert Hoeh (Valais), Ch.-Ad. Barbier (Neuchâtel), et W. Rosier (Genève), qui a été désigné comme président.

Les renseignements qui précèdent nous sont donnés, dans l'avant-propos, par M. Rosier, qui présente l'*Annuaire* aux lecteurs romands et saisit en même temps l'occasion qui lui est offerte pour définir, d'une manière concise, mais avec une grande élévation d'idées, l'école d'après la guerre et montrer la nécessité qu'il y a pour les éducateurs de posséder une revue annuelle où ils puissent se mettre au courant du mouvement pédagogique. Cette importance d'une revue pouvant publier des travaux d'une certaine étendue est encore soulignée par M. le directeur Savary dans le premier article du volume, où il expose le but que doit

¹ *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, 1918*, publié sous les auspices de la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique des cantons romands avec l'appui de la Confédération, par J. Savary, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud. — Lausanne, librairie Payot & C^{ie}.

poursuivre l'*Annuaire*. « Nous voudrions, dit-il, que notre *Annuaire* tînt lieu d'une revue de l'enseignement, à tous les degrés, où les membres des corps enseignants primaire, secondaire et supérieur puissent, en une fraternelle collaboration, soit apporter le fruit de leurs recherches ou de leurs expériences, soit puiser des suggestions, des impulsions pour l'accomplissement de leur importante mission. » Et, pour que l'*Annuaire* prenne bien le caractère d'un périodique scolaire plutôt que d'un recueil de statistique, M. Savary ajoute : « Nous voudrions aussi que la chronique scolaire ne se bornât pas à reproduire des renseignements officiels, mais présentât un tableau animé de tout ce qui se sera passé de significatif (publications nouvelles, faits saillants, tentatives originales, peines et joies) dans la grande famille scolaire de chacun de nos cantons romands. »

On voudra bien nous pardonner ces citations un peu longues, mais elles étaient nécessaires pour faire comprendre l'évolution que va subir la publication dont nous parlons, qui avait cru bien faire, au début, en se rapprochant, le plus possible, de son aîné, le *Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz*. Depuis lors les idées ont marché, surtout dans ces dernières années, et la Suisse romande, qui cherche de plus en plus à réaliser ses aspirations dans tous les domaines, ne peut faire autrement que de donner à ses publications l'esprit qui lui est propre.

Cela dit, nous sommes pressés de renseigner nos lecteurs sur ce qu'ils trouveront dans le volume qui vient de paraître. Dans l'article déjà cité, le nouveau directeur de la revue rend encore un bel hommage à son prédécesseur comme écrivain pédagogique en analysant brièvement chacune de ses œuvres. Cette étude, qui nous montre l'activité de François Guex sous une face que les articles parus immédiatement après sa mort n'avaient pu qu'effleurer, est tout à fait à sa place dans une publication qui fut comme le couronnement de l'œuvre écrite de notre ami.

Dans le second article, beaucoup de lecteurs seront heureux de retrouver les conférences sur *l'École d'hier et l'école de demain*, que M. E. Briod, rédacteur de *l'Éducateur*, a faites l'hiver dernier à Genève et à Lausanne.

L'éducation professionnelle de la jeunesse est à l'ordre du jour : préparer l'enfant pour sa carrière d'homme, relier l'école à la vie, adapter les programmes et les méthodes aux circonstances locales et aux aptitudes individuelles des élèves, tel semble se dessiner le but de l'école de demain. Tous ceux que cette question préoccupe trouveront de précieuses indications dans le troisième article de notre volume. Dans une étude très fouillée, M. le professeur Fontègne nous expose les efforts tentés dans tous les pays pour favoriser l'*orientation professionnelle*

de la jeunesse, et il nous en fait pour ainsi dire toucher du doigt les difficultés. Il nous montre que le choix judicieux d'une profession n'est pas seulement une affaire de goût personnel, mais qu'il dépend d'une foule de facteurs, physiques, intellectuels et moraux, et que ce n'est point trop du concours des autorités, des parents, des instituteurs, des médecins, des psychologues, des commerçants, des industriels, des artisans pour mener à bien une entreprise aussi délicate.

Dans un quatrième article, M. Biermann, professeur au Collège classique de Lausanne, nous fait part du mécontentement que lui cause l'*enseignement de la géographie*, de la géographie locale, en particulier, tel qu'il est pratiqué maintenant. Le programme surtout lui paraît défectueux. Il ne comprend pas qu'on « fasse de l'école le premier objet de l'observation géographique, » parce que « l'école, même celle de la campagne, l'instituteur, même rural, sont en réalité des produits de la civilisation urbaine moderne, où les empreintes du milieu géographique ne s'observent plus qu'avec peine, sont en quelque sorte obliérées. Au lieu de commencer par ces objets complexes, ajoute-t-il, il serait logique et conforme à la psychologie de l'enfant d'aller du simple au compliqué. » Il critique les rapports qu'on a essayé d'établir entre la géographie et l'histoire et prétend que la première tombe ainsi au rang de servante de la seconde. Il veut qu'on « étudie les faits, les rapports entre la nature et l'homme avec l'esprit géographique, évitant l'abstraction, constamment préoccupés de rapprocher les divers ordres de faits, physiques et humains, recherchant les relations, les connexions, comparant, opposant, examinant le milieu, localisant les phénomènes avec soin. »

Après la lecture de ces lignes, on a l'impression que, chez leur auteur, le pédagogue et le savant ne traitent pas d'égal à égal et que, dans l'étude qui nous occupe, celui-ci a joué un vilain tour à celui-là. Si M. Biermann voulait bien examiner à nouveau les affirmations qui précèdent à la lumière d'une psychologie de l'enfance authentique et non de chic, peut-être changerait-il d'avis et regarderait-il d'un œil moins sévère notre programme primaire et les instructions qui le commentent. En attendant, nous considérons son travail comme une étude très intéressante au point de vue géographique, mais qu'il y aurait lieu de reviser si on voulait en faire son profit dans l'élaboration d'un plan d'études.

Les chapitres que nous venons de signaler à l'attention de nos lecteurs et qui occupent plus de la moitié du volume constituent la pièce de résistance du repas intellectuel que nous offre l'*Annuaire*; les articles qui suivent en sont les hors-d'œuvre et les entremets, hors-d'œuvre variés, du reste, entremets savoureux. C'est d'abord la *revue habituelle d'hygiène scolaire*, par M. L. Henchoz, inspecteur scolaire, vice-président de la *Société suisse d'hygiène scolaire*, dans laquelle il nous parle de

la vie et de l'œuvre du Dr Albert Matthieu, un des champions de l'hygiène scolaire en France, décédé en 1917, puis du sujet très actuel de l'alimentation des enfants pendant la période scolaire, pour terminer par une brève chronique de l'hygiène scolaire en Suisse romande. Vient ensuite la *revue géographique* des années 1916 et 1917, par M. le professeur Knapp, de Neuchâtel. Laissant de côté, et pour cause, la géographie politique, il lui « paraît plus utile d'insister sur les grands travaux d'utilité générale : canaux, voies ferrées, utilisation des forces motrices, etc., que la situation nouvelle a fait surgir de tous les côtés et dont plusieurs sont déjà réalisés ou en voie de réalisation. » Le volume se termine enfin par des données statistiques sur le mouvement scolaire dans les divers cantons, par un recueil de documents sur l'orientation professionnelle de la jeunesse et par les lois et règlements cantonaux entrés en vigueur ces dernières années.

Ainsi qu'on vient de le voir par le rapide coup d'œil jeté sur son contenu, ce volume ne le cède en rien comme valeur scientifique et comme variété à ceux qui l'ont précédé. C'est un gage pour l'avenir. Nous pouvons être certains que l'*Annuaire*, dirigé par les hommes éclairés qui ont répondu à l'appel des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande, voit s'ouvrir devant lui une nouvelle période de prospérité et qu'il sera, plus encore que par le passé, l'interprète des idées et des sentiments de la Suisse romande dans le domaine scolaire.

L. JAYET.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

Tous nous nous réjouissons d'avoir vu revenir en Suisse, comme ministre, le professeur Foerster ¹ qui, après nous avoir tant donné moralement par ses écrits (*L'École et le Caractère, Jugendlehre, Comment former un caractère*), a fait notre admiration, ces dernières années, par sa courageuse attitude en face des erreurs de son pays. Au moment où la reconstruction du monde sur de nouvelles bases exige de nous, maîtres, des efforts beaucoup plus sérieux pour former le caractère de nos élèves, il nous sera bon de méditer ces lignes de Foerster ; ce sont des fragments extraits d'un des derniers chapitres (*L'Éducation de soi-même*) de son livre récent : *Erziehung und Selbsterziehung* ².

Combien de mères voudraient que leur fils devînt un caractère ! Mais si on les place devant un choix décisif entre le caractère et le succès, si on leur fait voir clairement que le chemin du vrai caractère est toujours celui du combat, de la souffrance et du renoncement, alors il apparaît clairement qu'elles désirent bien le caractère, c'est vrai, mais cependant

¹ Nous ne savons si M. Foerster est encore à Berne, la Bavière ayant, au dire d'informations récentes, renoncé à une représentation diplomatique spéciale. Qu'il soit en Suisse ou à Munich, notre admiration et notre sympathie respectueuses lui sont acquises ! (*Réd.*)

² Schulthess, Zurich, 1917.

aussi le succès, et que, s'il faut choisir entre les deux, elles préféreront le succès... Et c'est justement ce désir particulier, même si elles en sont à peine conscientes, ce manque de décision franche pour le vrai, qui détermine l'esprit de leur influence éducative et, trop souvent aussi, le développement du caractère de leur fils. Il devient ce que les parents veulent réellement, au fond de leur cœur, et non ce qu'ils disent être leur désir...

La première tâche pour l'éducateur est qu'il se demande toujours à nouveau : « Le fond de mon être ne fait-il qu'un avec la direction fondamentale de la volonté, telle que je cherche à la former chez mes élèves ? est-ce que les traits du caractère que je poursuis chez eux sont aussi l'objet de mon propre effort ? » A quoi en suis-je ? C'est cette honnêteté dans l'effort commun avec l'élève, non pas ce que nous exécutons en fait — dans l'exécution nous sommes tous imparfaits — qui est décisive pour la force éducative d'un homme. C'est pourquoi, par exemple, si un directeur d'internat entend parler d'une grave faute commise par l'un de ses élèves, il ne doit pas commencer par se fâcher contre « ce mauvais garnement » mais se dire à lui-même : « Si cela a pu arriver dans ma maison, que suis-je ? Quelle vie impure, quel orgueil doivent se deviner sur mon visage et se trahir à la jeunesse qui m'est confiée ! » L'éducateur qui a à combattre chez les jeunes gens contre les troubles de l'âge critique ne doit pas se croire obligé de lire un livre sur la psychologie de cet âge, mais doit se demander avant tout : « Dans quelle mesure est-ce que j'ai moi-même vaincu les difficultés de cette période ? Dans quelle mesure est-ce que je m'efforce d'arriver à la maîtrise des désordres de mon organisme et de mon tempérament ? »

Celui qui a à faire avec des êtres dégradés doit se demander : « Qu'en est-il de ma propre dégradation cachée, que personne ne connaît que moi-même ? Est-ce que je suis au clair avec Dieu sur mes propres expériences ? Ou bien est-ce que je ne travaille à l'amélioration des autres que pour pouvoir oublier mon propre état ? »

Il est très instructif de voir que c'est aux mêmes exigences qu'arrive la nouvelle psychothérapie, basée sur les expériences faites dans la pédagogie des anormaux. Un psychiatre moderne, qui attribue l'origine de beaucoup d'états nerveux « à une position infantile à l'égard de la vie », prétend que pour guérir ces cas, le médecin doit travailler intensément à la formation de son propre caractère, c'est-à-dire qu'il doit s'efforcer de parvenir au delà du stade infantin dans sa propre vie intérieure, car un patient sent bien vite si le médecin en est lui-même resté à cette époque infantine. Cela peut s'appliquer tout aussi bien à l'éducateur : la psychologie infantine ni la technique pédagogique les plus développées, ni même la sûreté du but à atteindre, ne peuvent lui aider s'il

n'est pas parvenu à maturité relativement à la position à prendre dans la vie.

Et ce qui est vrai en général est aussi applicable dans les domaines spéciaux de l'éducation. Ainsi en ce qui regarde la sincérité, les enfants remarquent bien vite si la sincérité de leur éducateur est une vraie confession, une foi invincible dans la vérité ou quelque chose avec quoi l'on joue, qu'on exige de la jeunesse avec menaces pour savoir toujours ce qu'elle fait, mais qu'on est prêt à vendre pour trente pièces d'argent...

Au contraire, le maître qui corrige lui-même, après coup, une exagération, qui avoue les bornes de son savoir, qui rend lui-même les élèves attentifs à l'insuffisance d'une preuve qu'il a essayé d'établir, ce maître attire invinciblement ses élèves à la vérité.

En général, le fait qu'un éducateur abandonne une partie de son autorité personnelle pour avouer une faute contre une loi supérieure produit toujours une profonde impression sur la jeunesse. C'est seulement par une humiliation de ce genre que l'adulte donne l'exemple de l'obéissance sans réserve à l'autorité du vrai et du droit...

On dit souvent que seul l'exemple éduque, mais on oublie que l'exemple le plus important gît précisément dans le fait que, dans nos relations avec les enfants, nous ne pouvons nous dispenser des règles de la convenance et de la politesse que nous leur inculquons pour leurs rapports avec d'autres personnes... Un exemple : Un père est dérangé dans son travail par le tapage que font ses enfants. Furieux, il ouvre la porte et ordonne durement le silence. Et cependant, si on ne le leur avait pas défendu expressément, les enfants ont le même droit à être bruyants que le père à travailler. Pourquoi ne pas parler poliment : « Je suis fâché de devoir vous déranger, mais je ne puis travailler avec ce bruit. Ne pourriez-vous pas jouer ailleurs ou trouver un autre jeu ? Ou bien essayez de jouer à « faire tout doucement », les Indiens jouent aussi à ce jeu ! » Ce ton passera immédiatement dans les rapports des enfants entre eux et réciproquement.

Plusieurs des représentants de la psychothérapie religieuse réclament de leurs garde-malades qu'ils mettent tous leurs efforts à s'affranchir de désirs et de pensées impurs ; c'est le seul moyen d'aider les malades dans ce travail dont dépend souvent leur amélioration physique et nerveuse. Combien cette indication est valable aussi pour les maîtres, surtout pour ceux qui se laissent emporter par les fautes de leurs élèves ! Et l'auteur d'un livre sur le dressage des chevaux, Etienne de Haday, dit avoir observé combien de chevaux nerveux réagissent immédiatement par la résistance dès qu'ils perçoivent la moindre nuance de colère dans le ton de la voix ; le cheval semble sentir que ce n'est plus

à une volonté spirituellement supérieure qu'il a affaire, mais à un autre « animal » déguisé sous une forme humaine. Il en est de même de la jeunesse à l'égard du maître ; tous les grands éducateurs l'ont su et ont cherché à faire leur éducation à cet égard. Ainsi on raconte que Fénelon attendait trois jours avant de parler à un élève d'une faute qui l'avait vivement affecté. Il estimait tout ce temps nécessaire pour se libérer complètement de toute mauvaise humeur et croyait que seul le sérieux et le calme parfaits de la voix du maître pouvaient atteindre les meilleurs éléments chez l'élève.

C'est particulièrement dans le travail si difficile de sauvetage proprement dit que l'on constate que celui-là seul qui a su lui-même atteindre à un état spirituel élevé peut agir avec fruit sur d'autres âmes. Combien, par exemple, il faut d'humilité bien fondée pour travailler à des œuvres de sauvetage sans dommage pour soi-même et sans perdre à cette œuvre le meilleur de ses forces ! Sans humilité sincère, on ne trouve ni en face de la créature tombée, ni en face de soi-même la position vraie qui permet à tous deux d'avancer plus haut...

Là où nous rencontrons le tragique et la faute nous pouvons toujours penser que là peut-être, — seulement, en plus grand et de façon plus visible, — il s'agit du même mal rongeur dont nous souffrons nous-mêmes, sans nous en douter, parce que dans notre cas, les apparences de l'ordre et de la convenance sont gardées. Si nous avons cela en vue, alors celui qui est tombé peut devenir notre sauveur, il peut nous tendre la main, envoyé de Dieu pour nous sauver de notre légèreté, nous préserver à temps d'une chute fatale ou pour nous remonter d'une chute cachée à tous les regards. Ainsi seulement le souci des autres tourne aussi en bénédiction pour nous-mêmes, ainsi seulement nous restons nous-mêmes assez vivants, moralement, pour éveiller les autres à la vie.

Nous devons nous sauver nous-mêmes pour aider les autres. Nous devons sauver les autres afin qu'ils nous viennent en aide !

(Communiqué par A. Descoedres.)

F.-W. FOERSTER.

OUVRAGES REÇUS :

Il Ticino, per Carlo Täuber. Con 10 illustrazioni ed una carta, 5 fr. Zurich, Orell Füssli.

Le Vie della Vita. Libro di Lettura per le scuole elementari, superiori, maggiori, tecniche inferiori et professionali in genere. Compilato e riccamente annotato a cura di Luigi Brentani. Approvato dal Dipartimento della Pubblica Educazione. — Vol. I, cartonné, 2 fr. 85. Vol. II, id., 3 fr. — Tipografia Cantonale Grassi & Cie, Bellinzona.

TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS

A propos de « pédagogie et pédagogues ».

Me sera-t-il permis de relever dans l'intéressant article de M. Chantrens paru sous ce titre dans l'*Educateur* du 1^{er} mars quelques affirmations qui me paraissent hasardées ?

M. Chantrens nous déclare que les fonctions du pédagogue sont mésestimées, que le dévouement, l'abnégation sont des vertus fort mal cotées, que la rage d'intellectualisme de notre époque a contribué à ravalier et à ridiculiser la profession d'instituteur.

Est-ce bien sûr ? Nous connaissons tous, dans les villages aussi bien que dans les villes, — et M. Chantrens lui-même en pourrait citer sans sortir du cercle de sa famille — nombre de maîtres qui sont tenus au contraire en très haute estime par les populations au milieu desquelles s'exerce ou s'exerça naguère leur activité. Ces maîtres se sont dévoués, multipliés, aussi bien dans leurs classes que hors de leurs classes. Ils ont eu des déboires, certes ; quelle est la profession qui en est exempte ? Ils ont rencontré des ingrats ; mais ils ont connu aussi l'intime satisfaction de se voir appréciés de ceux qui les ont vus à l'œuvre.

Quant aux freluquets, aux délicats, aux « gens du monde », s'ils n'apprécient pas comme il le faudrait le rôle de l'instituteur, qu'importe leur opinion ? Elle n'a pour nous aucune espèce d'importance : encore serait-il bon de s'entendre sur le sens que M. Chantrens attribue à l'expression « gens du monde ».

Avons-nous vraiment, d'autre part, la réputation de bourreurs de crâne ? L'instituteur est-il demeuré pour le peuple le légendaire et cruel magister armé de sa férule ? Si tel était le cas, nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes. Mais je ne pense pas que nous inspirions réellement tant d'effroi, pas plus, rétrospectivement, aux adultes qu'aux écoliers d'aujourd'hui. Certains parents, le cas échéant, se chargeraient au surplus de tuer chez leurs rejetons tout esprit de crainte, voire toute notion de discipline.

Enfin, le malheureux maître primaire passe-t-il en réalité pour un cuistre infatué de ses mérites et de ses capacités ?

C'était peut-être vrai autrefois, au temps où le régent — le régent du village en particulier — était considéré et se considérait lui-même comme le seul homme instruit de la commune, tels ces gentilshommes dont Molière s'est moqué et qui disaient savoir tout sans avoir rien appris. Il manifestait alors volontiers une tendance au pédantisme qu'on lui a d'ailleurs suffisamment reprochée et qui justifiait ces vers du poète Delisle :

... Mais le voici : son port, son air de suffisance
Marquent, dans son savoir, sa noble confiance...
Tout le monde l'admire et ne peut concevoir
Que dans un seul cerveau loge tant de savoir !

Il en est autrement aujourd'hui. Sans doute on a vu de tout temps les sots ignorer leur sottise, et chacun est sujet à se méprendre sur le bruit qu'il fait et la place qu'il occupe dans le monde ; mais je ne vois pas que l'instituteur soit plus fier de sa science que les autres « intellectuels ». Il n'est pas sans discerner aisément les bornes de son esprit et cela le rend modeste....

Je voudrais relever encore une dernière affirmation de notre collègue. Il déclare, parlant toujours du maître primaire, « qu'on le consigne à son pupitre ». Les multiples occupations accessoires auxquelles se livre le maître d'école vaudois semblent prouver le contraire. Et il est sans doute heureux qu'il en soit ainsi. Il n'est pas mauvais d'avoir à côté de sa profession d'autres menus métiers. L'esprit veut du relâche. Et le meilleur relâche consiste à changer d'occupations. C'est une sauvegarde à l'égard des loisirs dangereux et des distractions bêtes ou funestes. Et Mérimée déclarait qu'il faut être un peu bête pour faire toujours la même chose.... C'est pourquoi nous espérons bien que l'on continuera à ne point nous consigner absolument à notre pupitre. S'il en arrivait autrement, l'école y gagnerait moins qu'elle n'y perdrait.

* * *

En résumé, nous ne pensons pas que le Corps enseignant soit jamais tombé si bas dans l'estime publique que ne veut le dire M. Chantrens. Si cela était, pourquoi choisirait-on parmi les maîtres primaires, parmi d'anciens maîtres, des boursiers et secrétaires communaux, des présidents ou secrétaires d'innombrables sociétés, caisses et syndicats ; des directeurs d'écoles publiques, d'asiles et établissements d'éducation ; des rédacteurs de journaux, des députés, des receveurs, des préfets, des juges et greffiers de paix, des syndics, des conseillers de paroisse et d'arrondissement.... Je pourrais citer encore, si je ne voulais m'en tenir au seul canton de Vaud, un Président de la Confédération ?...

Vous me direz peut-être que tout cela ne les a pas enrichis. C'est possible. Mais ce sont là des postes de confiance, qu'on n'accorde d'ordinaire qu'à ceux pour qui l'on a quelque estime.

Malgré les apparences, on finit généralement par nous rendre justice, et la situation sociale de l'instituteur sera, quatre-vingt-neuf fois sur cent, en raison directe de la façon dont il comprend sa profession.

J'espère que M. Chantrens ne m'en voudra pas d'avoir relevé ici quelques-unes de ses allégations. Il m'a paru qu'il rabaissait décidément trop le corps enseignant et qu'il était du devoir d'un de « ces pauvres écrasés » de relever le gant.... Dans le fond, M. Chantrens, j'en suis sûr, ne croit pas lui-même que sa profession soit si « ridicule » que ça aux yeux de ses contemporains. S'il le croyait, il y a longtemps qu'il aurait jeté son brevet aux orties.

Et c'eût été dommage : l'*Educateur* aurait été privé de ses articles écrits d'une plume affilée comme une épée, et avec laquelle notre jeune lutteur transperce si prestement des ennemis qui, il faut le reconnaître, ne sont pas tous imaginaires.

A. ROULIER.

LES DEUX ROUTES. (Suite ¹.)

Pendant les beaux jours d'été, Pierre Dupré donnait ses leçons de sciences naturelles en plein air, mettant ainsi son programme en rapport avec les saisons. Devant le bâtiment d'école, il rassemblait ses élèves. Les uns portaient en bandoulière une boîte de métal peinte en vert. D'autres avaient des paniers de joncs, d'osier ou de bûchilles. On parlait. On traversait les prés fauchés où le regain

¹ Voir *Educateur*, numéro 11.

pousse, on se répandait le long des haies bourdonnantes et sur la lisière des forêts, là où les fleurs cherchent l'ombre et la fraîcheur. On faisait moisson d'observations sur la vie de la nature et la géographie des environs. Puis, par petits groupes, les élèves faisaient de gros bouquets, et l'on rentrait en classe pour étudier les plantes par familles et créer un herbier ; et surtout on tirait parti des observations faites toutes les fois que l'occasion s'en présentait.

Au cours de ces promenades, on rencontrait des paysans à leurs travaux. Il leur arrivait parfois de dire d'un ton malicieux :

— Bonjour, monsieur le régent. C'est le bon moment pour se promener. Il n'y a plus de rosée....

Un jour qu'il donnait une leçon de français, l'instituteur Dupré vit que la porte s'ouvrait, et le petit M. Merlet fit son entrée dans la classe. Secrétaire de la Commission depuis de longues années, il prenait ses fonctions, comme on dit, au sérieux. Pierre continua la leçon. Le livre de lecture était ouvert à la page 313. Un élève avait lu les exhortations de George Sand à son fils. On en avait dégagé les idées morales ; puis, après un bref commentaire sur l'auteur et son style, l'instituteur avait demandé aux élèves de lui indiquer les verbes. La leçon sur l'impératif commençait. Quelques phrases furent étudiées, puis on forma des phrases semblables. D'abord ils avaient de la peine à répondre. Ce n'était qu'une succession de mots. Mais, peu à peu, la phrase sortait, nette, précise, correcte, de tout cet ensemble incohérent. Alors on passait à l'étude de la deuxième, puis de la troisième forme verbale. Et enfin la règle se dégagait tout naturellement.

L'heure sonna. Les élèves quittèrent la classe, et M. Merlet, qui plusieurs fois n'avait pas caché son impatience, s'approcha de l'instituteur :

— J'ai suivi votre leçon, monsieur Dupré, lui dit-il, mais je vous avoue que je n'approuve pas cette méthode. Pourquoi n'employez-vous pas votre manuel de grammaire ? Il contient tout ce qu'il faut apprendre. En tête, il y a d'abord la règle, puis les exemples que les auteurs ont choisis avec goût, simplifiant au maître sa besogne. C'est donc inutile de refaire le chemin qu'ils ont parcouru : profitons plutôt de leurs expériences.

Pierre répondit :

— Je regrette, monsieur, de ne pas partager votre opinion. L'enfant sait mieux la règle qu'il a trouvée lui-même que celle, toute faite, qu'on lui dit d'apprendre.

— Oui, oui, reprit M. Merlet, des idées nouvelles. Cela ne mène pas loin, vous verrez. Je sais ce que c'est, moi qui vous parle, que l'enseignement. J'ai tout essayé ; eh bien, je suis arrivé à cette conclusion que rien ne remplace la vieille méthode. Apprendre par cœur, tout est là.

Il ajouta :

— Si je ne suis pas d'accord avec vous au sujet des leçons de grammaire, j'approuve votre enseignement de la gymnastique. Ça, c'est bien : course, saut, préliminaires. Ces grands garçons en ont un urgent besoin.

Puis il ôta son lorgnon, saisit sa canne, et, de son pas sautillant, il descendit l'escalier.

* * *

Quand il voulut donner sa première leçon de gymnastique, Pierre Dupré constata qu'il n'y avait ni local, ni engins. D'abord il en parla à son cousin le muni-

cipal, puis voyant que celui-ci faisait la sourde oreille, il s'adressa directement à la Municipalité. Dans la lettre qu'il écrivit, il demandait la construction d'un local de gymnastique. En attendant il exigeait qu'on mit à sa disposition des cannes pour les exercices préliminaires et des balles pour les jeux. En outre il réclama l'achat d'une carte de l'Europe et d'un globe terrestre.

Une semaine passa, il ne reçut pas de réponse. Il attendit encore. Au bout d'un mois il résolut de questionner Auguste Genthod. C'était un dimanche matin, en sortant du sermon :

— Eh bien, dit Pierre, et ma lettre, l'avez-vous lue ? La réponse viendra-t-elle ?
D'un air entendu, Genthod secoua la tête :

— Comme tu y vas ! Crois-tu peut-être que la commune roule sur l'or.

Puis craignant d'être entendu des passants :

— Allons nous asseoir sur le banc, dans le jardin, on sera mieux pour discuter.

Quand il fut assis, il reprit :

— Si tu avais vu le syndic, au moment où il lisait la phrase... oui, là où tu demandes des balles pour les jeux. Je l'entends encore rire. Il nous a dit : « Oh ! bien, elle est bonne celle-là ; il faudra bientôt une collection de jouets pour amuser ce petit monde. A-t-on jamais vu ça ! » Qu'est-ce que tu voulais que je dise...

Pierre lui coupa la parole :

— Mais les engins de gymnastique sont prescrits par la loi et le règlement.

— D'abord tu sais ce qu'on en pense à Biollens, du règlement.

Puis après un silence :

— J'ai essayé d'obtenir l'achat des cannes. Il n'y a rien eu de fait. Le syndic m'a répondu : « Il n'y a pas besoin de faire tant de cette gymnastique ; tout ça, c'est une occasion de plus à des promenades. Quand on est à l'école, on est à l'école. De la gymnastique, ils en font assez en râtelant après le char ou en arrachant les pommes de terre. » J'ai tenu bon quand même, c'est pourquoi tu peux acheter la carte de géographie et le globe terrestre. Pour le reste, il faut faire la croix.

Pierre haussa les épaules. Mme Genthod venait les appeler. C'était l'heure du dîner. Il n'y avait personne dans la rue, tout le monde était à table.

En se levant il dit :

— Je vois quel est mon devoir. Je sais maintenant ce que je dois faire !

— Et quoi ? reprit Genthod.

— Former une génération nouvelle composée de citoyens plus intelligents, plus éclairés, plus portés vers le progrès que ceux d'aujourd'hui.

— Tu nous arranges bien, ajouta le municipal.

Rentré chez lui, Pierre Dupré ouvrit la loi sur l'instruction publique primaire, à la page 12. Il tomba sur l'article 30 et il lut :

« Les commissions scolaires veillent à ce que les instituteurs et les élèves remplissent assidûment leurs devoirs. Elles s'assurent du bon entretien du matériel et du mobilier, et prennent toutes les mesures exigées par l'hygiène scolaire. »

Plus loin, il lut encore :

« Art. 36. — Les municipalités exercent une surveillance générale sur les écoles primaires de leur ressort. »

Et il se demanda pourquoi on accordait des pouvoirs aussi étendus à des hommes qui n'en étaient pas dignes.

JEAN DES SAPINS.

BIBLIOGRAPHIE

Schweizerische Lesestoffe. Band I : *Die deutsche Schweiz*, bearbeitet von Prof. Dr A. Alge. Saint-Gall, édition Fehr, 2 fr. 50.

Ce volume est le premier d'une série de trois, dont chacun groupera, dans l'espace de 120 à 150 pages, des textes des meilleurs auteurs suisses de chacune de nos trois langues nationales. *La Suisse romande*, qui va suivre, est l'œuvre de M. Paul Martin, professeur aux Ecoles normales de Lausanne, et *La Svizzera italiana* est préparée par M. M. G. Anastasi, le délicieux narrateur tessinois, et Hartmann, à Zurich. C'est dire l'intérêt national qui s'attache à cette publication, destinée à mettre à la disposition des écoles et du public suisse, des textes à la fois simples et bien écrits, dans nos trois langues, et d'une inspiration vraiment suisse.

Le volume *Die deutsche Schweiz* fait bien augurer de l'ensemble ; l'impression en est excellente, la prose y alterne avec la poésie. Comme la critique ne perd jamais ses droits, nous remarquerons que la diffusion de ce volume dans les écoles secondaires romandes eût été facilitée si les textes en étaient moins exclusivement descriptifs.

Lectures suisses, 2^e volume : *La Suisse romande*. Lectures choisies par P. Martin, prof. aux Ecoles normales de Lausanne. Saint-Gall, librairie Fehr.

Le compte rendu qui précède était composé lorsque nous est parvenu le 2^e volume de la série. M. P. Martin a réussi à réunir dans une centaine de pages des morceaux choisis d'une trentaine de nos meilleurs auteurs romands. Comme dans le volume allemand, la poésie y alterne avec la prose. C'est bien un tableau de la vie suisse romande d'hier et d'aujourd'hui qui s'offre aux yeux et à l'esprit du lecteur. Tout en faisant place aux productions les plus récentes, l'auteur s'est abstenu, avec beaucoup de bon sens, de faire figurer dans son recueil des extraits des œuvres tarabiscotées de certains de nos amateurs de l'art pour l'art ; il a eu raison aussi de faire connaître aux élèves suisses allemands qui utiliseront son volume quelques-unes des pages que nos livres de lectures ont rendues populaires chez nous. Et c'est avec une grande satisfaction que nous voyons ce livre se clore par les éloquentes déclarations de Numa Droz sur la démocratie fédérative ; nos jeunes Confédérés y apprendront par la plume d'un maître quelles sont les bases et les raisons d'être de notre patriotisme suisse.

La nature suisse et la vie suisse font l'unité des deux premiers volumes. Une idée bienfaisante s'en dégage : celle de l'unité morale et naturelle de notre pays, créée par une histoire commune, une configuration géographique semblable, et un même amour de la liberté.

E. B.

Le Livre des mères, par M^{me} Adolphe Hoffmann. Seconde édition. Georges Bridel et Cie, éditeurs, Lausanne. Prix : 4 fr.

Nous publierons, dès que nous disposerons de l'espace nécessaire, une page suggestive tirée du chapitre de cet ouvrage intitulé « Vie scolaire », qui permettra à nos lecteurs de juger de l'inspiration remarquablement élevée de ce beau livre, et leur donnera, nous en sommes certain, le désir de le posséder, ou tout au moins de le lire dans son entier.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Bornand-Berthe **Lausanne**

8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.



A TOUS LECTEURS! Souvenez-vous que

Charles MESSAZ Photographe Professionnel

a fait ses preuves par 30 années de pratique dans le domaine de la **PHOTOGRAPHIE**

L'atelier, bien agencé, est situé au No 14 de la

Rue Haldimand, à LAUSANNE

Il est ouvert tous les jours. — Téléphone 623. — Ascenseur.



Assurance maladie infantile

D'après les nouveaux statuts de la Caisse, les cotisations des assurés seront, dès le **1^{er} avril 1919**, **annuelles** et indivisibles.

Il y a donc tout avantage à ce que les sections nouvelles entrent en fonctions au commencement de l'année scolaire (année comptable).

L'assurance est réservée aux élèves des écoles primaires (enfantines comprises). Elle est recommandée spécialement sous la forme **obligatoire**, qui sera plus tard étendue à tout le canton.

S'adresser à la Direction de la Caisse, à Lausanne. Celle-ci compte actuellement 146 sections et environ 15.000 affiliés. (P 10 588 L)

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Les machines à coudre

SINGER

constituent en tout temps un nouveau modèle.

Cadeau

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS 1878-1889-1900	St-LOUIS E.U.A. 1904	MILAN 1906	BRUXELLES 1910
	TURIN 1911	PANAMA 1915	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 41.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LV^{me} ANNÉE — N° 14

LAUSANNE, 5 avril 1919.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



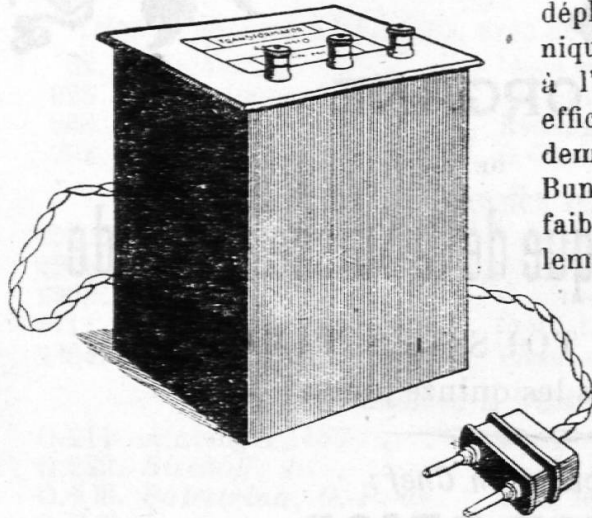
L'électricité de l'expérimentateur

Plus de
500 appareils
vendus

Une nouvelle source de courant électrique
pratique et inépuisable

Fabrication
suisse

Le transformateur W. D.



Ceux qui ont fait des essais avec des courants faibles ont sans doute souvent déploré l'imperfection des éléments galvaniques qu'ils devaient employer. L'élément à l'acide chromique ne livre un courant efficace qu'en un temps assez court. Il demande beaucoup de soins. Les piles Bunsen et Léclanché ne donnent qu'un faible courant et les piles sèches sont également impropres à la production des forts courants. — Ces désavantages et inconvénients disparaissent immédiatement avec l'emploi du transformateur W. D.

Celui-ci n'a pas besoin d'être rempli, ne demande aucun soin et ne s'use pas.

Au simple contact d'une conduite pour la lumière (à courant alternatif) il est tout de suite prêt à fonctionner. Il livre un très fort courant qui ne pourrait être obtenu que par l'emploi de toute une série de piles. Le courant obtenu est assurément du courant alternatif. Il faut pour employer le transformateur un courant alternatif de 110-130 volts. Pour les plus hautes tensions, je livre un modèle spécial.

Mes transformateurs réduisent avantageusement les courants à haute tension en une basse tension de 3 à 8 volts.

Le redresseur de courant

Pour certains buts, par exemple des essais galvanoplastiques, dans l'électrolyse et pour la charge des accumulateurs, on ne peut employer que du courant continu. Je mets pour cela en vente un redresseur de courant très simple et méritant une pleine confiance.

**Demandez le prix-courant spécial gratuit
à E.-F. BUECHI, atelier d'optique et de mécanique**

BERNE

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire

Les membres du corps enseignant primaire pourront encaisser dès le 7 avril, aux Recettes de district, un **à compte sur les augmentations de traitement pour années de service** du premier semestre 1919.

Cet à compte s'élèvera au montant de l'augmentation du premier trimestre. Toutefois, pour les membres du personnel enseignant qui changeaient de catégorie parce que parvenus à 6 ans, 9 ans, 12 ans, etc., au cours du dit trimestre, le surplus de l'augmentation leur revenant pour la fraction de trimestre au taux nouveau leur sera réglée à la fin du semestre, avec le deuxième trimestre.

Pour le district de Lausanne, le paiement s'effectuera à la Banque cantonale vaudoise sur présentation de la dernière attestation d'années de service délivrée par le Département, et pour le cercle de Ste-Croix à l'Agence de la dite Banque, à Ste-Croix.

Les intéressés sont en outre invités à prendre note de ce qui suit :

1. Les membres du personnel enseignant qui ont atteint trois ans révolus dans le courant du premier semestre 1919 ne percevront pas d'à compte.

2. Pour ceux qui auront démissionné dans le courant du premier trimestre, la contribution à la pension sera déduite de l'augmentation.

Diplôme intercantonal

pour

l'enseignement du français en pays de langue étrangère

Les examens oraux auront lieu, en 1919, à **Neuchâtel, les 8 et 9 mai** ; les examens écrits sont fixés aux 26 et 27 juin.

S'adresser pour renseignements et inscriptions avant **le 15 avril 1919**, au président de la Commission, **M. J. Paris**, directeur des Ecoles secondaires de **Neuchâtel**, ou au secrétaire, **M. H. Besançon**, chef de service au Département de l'Instruction publique, à **Lausanne**. P31307L

On désire placer dans famille d'instituteur une

jeune fille

de 14 ans, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français et pourrait bien aider aux travaux du ménage. On désire qu'elle fréquente l'école. Offres avec indication du prix de pension et références sous **M. 1589 Q. Publicitas S.A., Bâle**.

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, Genève

Le semestre d'été s'ouvrira le

22 avril.

Demander le programme-horaire au Secrétariat de l'Institut.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE} LAUSANNE

HENRI DUCHOSAL

Exercices

de

Lecture Expliquée

à l'usage du Degré supérieur des Ecoles primaires
de la Suisse romande.

Un volume cartonné 1.80

Au cours de ces dernières années de nombreux manuels de lecture expliquée paraissaient en France tandis qu'aucun ouvrage de ce genre n'était publié en Suisse romande. Celui de M. Henri Duchosal a été très bien accueilli dès son apparition — encore récente — ; et cela va de soi, car pour ce genre d'enseignement il importe tout particulièrement que les idées de fond des morceaux à étudier cadrent avec nos institutions, nos mœurs, notre idéal. Enfin, parmi les écrivains avec lesquels ces exercices font prendre un premier contact, il est agréable et utile d'en trouver quelques-uns dont notre patrie s'honore à juste titre.

Ce petit manuel, où se révèle à chaque page la grande compétence de l'auteur, est précédé d'un exposé détaillé de la méthode et d'exemples qui peuvent en faciliter l'application.

Parmi les excellents résultats que l'on peut attendre des exercices de lecture expliquée, il faut noter surtout celui de donner à l'élève plus de clarté dans les idées, plus d'aisance et d'exactitude dans l'expression verbale. A ce point de vue, les maîtres chargés d'enseigner le français à des élèves de langue étrangère pourront se servir aussi de ce manuel avec avantage en remarquant que les questionnaires ont précisément pour but le classement des idées, et l'obligation de s'exprimer logiquement et correctement.